



An 1860.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de St Audré de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1. re instance de BORDEAUX.

Registre des Naissances.

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant vingt six feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de St Audré de Cubzac pendant l'an 1860.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1859.

Signature of the Juge commissaire

Du 8 Janvier 1860  
N° 1.



Françoise Merlet

Du huit Janvier mil huit cent  
soixante, à neuf heures du matin. 32  
Acte de naissance de Françoise Merlet  
née hier soir à six heures, dans cette  
commune, fille légitime de Julien  
Merlet Propriétaire, âgé de vingt sept  
ans, et de Marie Genie de Lacoste, âgée  
de vingt sept ans, mariés et habitant de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, François Lachatre Propriétaire  
âgé de quarante sept ans, second témoin,  
Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt trois  
ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusebe  
Dureau, maire de St. André de Cugy, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat  
Civil

F. Lachatre

E. Dureau

du 11 Janvier 1860  
N° 2.

Marie Colardeau

Du onze Janvier mil huit cent soixante, à  
deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Colardeau, née  
ce jour, à quatre heures du matin, dans cette  
commune, fille légitime de Antoine Colardeau  
cultivateur, âgé de quarante ans, et d'Arabelle  
Albine, âgée de trente ans, mariés et habitant  
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Bistodeau cultivateur, âgé  
de quarante six ans, second témoin, Jean Durand  
cultivateur, âgé de quarante deux ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer  
après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusebe  
Dureau, mari de St. André de Cugy, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

E. Dureau

Par acte en date du onze  
Janvier mil huit cent soixante inscrit  
à la mairie de Bardon (Canton de Gland), Marie  
Colardeau dont la naissance est  
constatée dans l'acte ci-dessus a contracté  
mariage avec Paul Frédéric NODDES,  
la dite Marie Colardeau veuve  
François Durand.

Sont mentionnés par nous,  
Officier de l'Etat Civil ce jour dix  
sept Janvier mil huit cent soixante.

Eusebe Dureau

du 12 Janvier 1860  
11° 3

**Jean Batare**  
enfant naturel

De douze Janvier mil huit cent soixante  
à une heure du soir. **Jean Batare**  
d'acte de naissance de **Jean Batare**  
ce jour à huit heures du matin, a été  
légal, fils naturel de **Marguerite Batare**  
son épouse, âgée de quinze ans, et de père  
inconnu. La dite **Marguerite Batare**, a déclaré  
reconnaitre pour son enfant naturel, le dit  
**Jean Batare**, et vouloir qu'il porte deux  
- mais le nom de **Batare** qui est le sien.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin **Gabriel Gontier Sabotier**,  
âgé de cinquante cinq ans, second témoin,  
**Gabriel Gontier fils Sabotier**, âgé de vingt  
trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par la dame **Yvonne Petit** née **Lamare**, accouchée  
demeurant à **S. André de Cubzac**, et ont signé après  
lecture, excepté la mère de l'enfant qui a déclaré  
ne savoir. - Constaté suivant la loi, par moi  
**Eusèbe Durcau**, mari de **S. André de Cubzac**  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

*Yvonne Petit*  
*Gontier*  
*E. Durcau*

du 29 Janvier 1860  
11° 4

**Anne Souquet**

De vingt huit Janvier mil huit cent soixante  
à onze heures du matin.  
d'acte de naissance de **Anne Souquet**, née  
le jour à huit heures du matin, dans cette commune,  
fille légitime de **Barthélemy Souquet** teneur  
âgé de vingt quatre ans, et de **Pétronille Souquet**  
âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de  
cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, **Guillaume Gontier** teneur  
âgé de quarante ans, second témoin, **Pierre**  
**Labatut** sieur de long, âgé de quarante  
trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture. - Constaté suivant la loi, par moi  
**Eusèbe Durcau**, mari de **S. André de Cubzac**,  
faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat civil.

*E. Durcau*

du 31 Janvier 1860  
11° 5

**Yvonne Rousseau**

De trente un Janvier mil huit cent  
soixante, à quatre heures du soir.  
d'acte de naissance de **Yvonne Rousseau** née  
le vingt neuf de ce mois, à neuf heures du soir  
dans cette commune, fille légitime de **Claude**  
**Rousseau**, cultivateur, âgé de trente trois ans,  
et de **Marguerite Fournier**, âgée de vingt six ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, **Pierre Desquet** cultivateur  
âgé de trente neuf ans, second témoin, **Pierre**  
**Pourricaud** cultivateur, âgé de vingt huit ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi **Eusèbe Durcau**,  
mari de **S. André de Cubzac**, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

*E. Durcau*

du 1<sup>er</sup> Février 1860  
11° 6

**Jean Cellou**

De premier Février mil huit cent soixante  
à deux heures du soir.  
d'acte de naissance de **Jean Cellou** né  
à dix heures du matin, dans cette commune,  
fils légitime de **François Cellou**, cordonnier  
âgé de trente cinq ans, et de **Marie Descau**  
âgée de trente trois ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, **Armand Gabriel** propriétaire  
âgé de quarante huit ans, second témoin  
**François** **Sachette** propriétaire, âgé de quarante  
sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture. - Constaté suivant la loi, par moi  
**Eusèbe Durcau** mari de **S. André de Cubzac**,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

*Cellou*  
*Sachette*  
*E. Durcau*

du 5 Février 1860  
11° 7  
Marie Verdou

Du cinq Février mil huit cent soixante  
à onze heures du matin  
Acte de naissance de Marie Verdou, née ce  
jour, à une heure du matin, à Plague dans cette  
commune, fille légitime de François Verdou  
époux de Marie, âgé de vingt quatre ans, et de Marie  
épouse de François, âgé de vingt quatre ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Jacques Allant, fabricant  
d'objets en bois, âgé de quarante cinq ans, second témoin, Gabriel  
Lévesque, âgé de vingt trois ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comptable suivant la loi, par moi, l'écriteur Dureau  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

J. Allant  
G. Lévesque  
J. Dureau

du 7 Février 1860  
11° 8  
Jeanne Estève  
enfant naturel

Du sept Février mil huit cent soixante  
à onze heures du matin  
Acte de naissance de Jeanne Estève, née le  
cinq de ce mois, à huit heures du matin, de  
St André de Cubzac, fille naturelle de Marie  
Estève, sans profession, âgée de vingt quatre  
ans, et de père inconnu. Sa mère Marie  
Estève a déclaré reconnaître pour son enfant  
naturel la dite Jeanne Estève, et vouloir  
qu'il porte désormais le nom de Estève qui  
est le sien.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Bonnefide, journalier,  
âgé de cinquante quatre ans, second témoin,  
Jean Beynat, cultivateur, âgé de quarante trois  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par la dame Geneviève, née Chronnellier, accusatrice  
l'acte, et a signé, après  
qui ont déclaré ne savoir. Constaté suivant la loi,  
par moi, l'écriteur Dureau, Maire de St André de Cubzac,  
faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bonnefide  
J. Beynat  
Geneviève  
J. Dureau

1° par acte en date du dix neuf  
février mil huit cent soixante  
de la commune de Plague, par  
lequel acte, le père de l'enfant  
a déclaré reconnaître pour son  
enfant naturel la dite Jeanne  
Estève, et vouloir qu'il porte  
désormais le nom de Estève  
qui est le sien.

du 9 Février 1860  
11° 9



Jean Rigolle

Du neuf février mil huit cent  
soixante, à dix heures du matin  
Acte de naissance de Jean Rigolle, né ce  
sept de ce mois, à cinq heures du soir, dans  
cette commune, fils légitime de André  
Rigolle cultivateur, âgé de trente un an,  
et de Jeanne Boudreau, âgée de vingt  
six ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Antoine Dubois, cultivateur,  
âgé de quarante quatre ans,  
second témoin, Jean Bonin, cultivateur,  
âgé de vingt six ans, habitants de  
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et a signé  
après lecture, et nous les témoins qui ont  
déclaré ne savoir.  
Constaté suivant la loi, par moi, l'écriteur Dureau  
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

J. Dureau  
André Rigolle

du 11 Février 1860  
11° 10  
Marie Magaubert

Du quinze Février mil huit cent soixante,  
à deux heures du soir  
Acte de naissance de Marie Magaubert  
née hier, à dix heures du soir, dans cette  
commune, fille légitime de Jean Magaubert  
cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de  
Marie Bonnet, âgée de vingt neuf ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Cornu, marié, âgé de  
cinquante cinq ans, second témoin, Louis  
Détit, cultivateur, âgé de cinquante quatre  
ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.  
Comptable suivant la loi, par moi, l'écriteur Dureau  
Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Dureau

1° par acte en date du dix neuf  
février mil huit cent soixante  
de la commune de Plague, par  
lequel acte, le père de l'enfant  
a déclaré reconnaître pour son  
enfant naturel la dite Jeanne  
Estève, et vouloir qu'il porte  
désormais le nom de Estève  
qui est le sien.

du 22<sup>e</sup> Février 1860  
N<sup>o</sup> 11  
Raymond Faure

Du vingt deux Février mil huit cent soixante, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Raymond Faure, né ce jour à trois heures du matin, dans cette commune, fils légitime de Pierre Faure forgeron, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Miquel, âgée de vingt un an, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.  
Premier témoin, Pierre Sébastein Sicur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Jean Ceypnot, teneur, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir si nous signer après lecture, le père a signé.

Constaté suivant la loi, par moi Lucien Durcau Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Raymond Faure S. Durcau

du 28 Février 1860  
N<sup>o</sup> 12  
Jeanne Maillet

Du vingt huit Février mil huit cent soixante à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Maillet, née hier à deux heures du soir, dans cette commune, fille légitime de Louis Maillet, cordonnier, âgé de vingt deux ans, et de Marie Marguerite Rabie, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Féminin.  
Premier témoin, Jean Nicod tailleur, âgé de soixante trois ans, second témoin, Vincent Maillet maçon, âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant qui a signé après lecture, et non les témoins qui ont déclaré ne savoir.

Constaté suivant la loi, par moi Lucien Durcau Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

J. Maillet S. Durcau

du 29 Février 1860  
N<sup>o</sup> 13  
Jeanne Plantey

Du vingt neuf Février mil huit cent soixante, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Plantey, née hier à six heures du soir, dans cette commune, fille légitime de Jean Plantey cultivateur, âgé de trente six ans, et de Marie Marchai, âgée de vingt neuf ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Féminin.  
Premier témoin, Etienne Dupuy teneur, âgé de quarante trois ans, second témoin, Jean Martin cultivateur, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir si nous signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Lucien Durcau Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

J. Plantey S. Durcau

du 1<sup>er</sup> Mars 1860  
N<sup>o</sup> 14  
Louis Desbordes

Du premier Mars mil huit cent soixante à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Louis Desbordes, né hier à midi, dans le Bourg, fils de Jean Henry Desbordes serrurier, âgé de vingt sept ans, et de Marie Besson, âgée de vingt trois ans, non mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Sachat, propriétaire, âgé de quarante sept ans, second témoin, Gabriel Gontier, âgé de vingt trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Lucien Durcau Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Louis Desbordes S. Durcau



du 11 Mars 1860  
N° 17  
Jeanne  
Mougnon

du premier Mars mil huit cent soixante.  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Mougnon,  
née hier, dans cette commune, à trois heures  
du soir, fille légitime de Jean Mougnon  
cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de  
Jeanne Roubignac, âgée de trente neuf ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Laurent Crocard cultivateur  
âge de trente quatre ans, second témoin  
Guillaume Daviac, cultivateur âgé de  
quarante huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Eugène Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

du 11 Mars 1860  
N° 16  
François  
Peneau

du cinq Mars mil huit cent soixante, à huit  
heures du matin.  
Acte de naissance de Françoise Peneau, née le  
trois de ce mois, dans cette commune, à huit  
heures du matin, fille légitime de Jean Peneau  
tonnelier, âgé de vingt cinq ans, et de Françoise  
Félix, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire  
-aire, âgé de quarante neuf ans, second témoin  
Gabriel Gontier, Sabotier, âgé de vingt trois ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Eugène Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Acte de naissance de  
le sieur Nai  
neuf cent cinquante  
à la Prondac (Sle)  
vingt Nai mil  
cent quarante

Le Maire.  
Eugène Durcau

François Gerbier & Durcau  
Eugène Durcau

du 11 Mars 1860  
N° 17  
Théophile  
Ollier



Par acte en date du  
septembre mil huit cent  
soixante à la mairie de  
Bordeaux, Pierre Elly  
Durantthon dont le mariage  
a été constaté d'après le  
contrat de mariage avec  
Marie Lefebvre.  
Dont l'enfant a été  
officier de l'Etat civil, à vingt  
cinq ans mil huit cent  
soixante.

du cinq Mars mil huit cent soixante, à onze heures  
du matin.  
Acte de naissance de Théophile Ollier, né hier  
à neuf heures du matin, dans cette commune, fils  
légitime de Jacques Ollier gendarme, âgé de  
quarante ans, et de Jeanne Falcher, âgée de  
vingt trois ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de  
vingt quatre ans, second témoin, François  
Lachatre propriétaire, âgé de quarante sept ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Eugène Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Ollier Gontier & Durcau  
Lachatre

du 6 Mars 1860  
N° 18

Pierre Elly  
Durantthon

du six Mars mil huit cent soixante, à dix heures  
du matin.  
Acte de naissance de Pierre Elly Durantthon,  
né hier à deux heures du matin, dans cette commune,  
fils légitime de André de rion Durantthon,  
sigouant, âgé de trente neuf ans, et d'Elisabeth  
Audineau, âgée de trente trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lachatre propriétaire  
âgé de quarante sept ans, second témoin, Gabriel  
Gontier Sabotier, âgé de vingt trois ans, habitant  
de cette commune.

Par acte en date du  
septembre mil huit cent  
soixante à la mairie de  
Bordeaux, Pierre Elly  
Durantthon dont le mariage  
a été constaté d'après le  
contrat de mariage avec  
Marie Lefebvre.  
Dont l'enfant a été  
officier de l'Etat civil, à vingt  
cinq ans mil huit cent  
soixante.

D. A. Durcau

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Eugène Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Lachatre & Durcau  
Durantthon

du 9 Mars 1860  
N° 19  
Cherise  
Baronnet

du neuf Mars mil huit cent soixante, à  
neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Cherise Baronnet, née  
hier à quatre heures du soir, dans cette commune  
fille légitime de Gabriel Baronnet, cultivateur,  
leur, âgé de vingt sept ans, et de Rose  
Koradin, âgée de vingt cinq ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Antoine Dusseau, culti-  
vateur, âgé de trente cinq ans, second témoin,  
Alexis Speicat, charretier, âgé de trente  
neuf ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constate surant la loi, par moi Eusèbe  
Dureau, mari de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Dureau

du 12 Mars 1860  
N° 20  
Charles  
Rigole

du douze Mars mil huit cent soixante,  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Charles Rigole,  
né hier à onze heures du soir, au lieu de Lagrave  
dans cette commune, fils légitime de Fort  
Rigole cultivateur, âgé de quarante trois  
ans et de Cathérine Duet, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant, a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Guillaume Moreau, cultiva-  
teur, âgé de cinquante ans, second témoin,  
Jean Lafont, cultivateur, âgé de vingt huit  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constate surant la loi, par moi Eusèbe Dureau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

E. Dureau

du 19 Avril 1860  
N° 21



Marie Guichard

du dix neuf avril mil huit cent  
soixante, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Guichard, née  
ce jour à trois heures du matin, dans cette  
commune, fille légitime de Jean Guichard  
cultivateur, âgé de trente cinq ans,  
et de Marie Pompelin, âgée de trente quatre ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Spertier, sabotier,  
âgé de cinquante cinq ans, second témoin,  
Raymond Gerbier, propriétaire, âgé de  
quarante neuf ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constate surant la loi, par moi Jean Pierre  
Réjout, faisant les fonctions d'officier public  
de l'Etat civil, en l'absence du Maire  
de St. André de Cubzac.

Gerbert  
Goussier

du 21 avril 1860  
N° 22  
Jean Forestier

du vingt un avril mil huit cent  
soixante, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Forestier, né hier  
à huit heures du matin, dans le bourg de Saint  
André de Cubzac, fils légitime de Jean  
Forestier forgeron, âgé de trente cinq ans, et  
de Anne Exlat, âgée de trente trois ans, mariés  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Bonnet, journalier,  
âgé de cinquante cinq ans, second témoin,  
Pierre Sargateau, journalier, âgé de cinquante  
sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constate surant la loi, par moi Jean Pierre  
Réjout, faisant les fonctions d'officier public  
de l'Etat civil, en l'absence du Maire de St.  
André de Cubzac.

J. Réjout

du 27 avril 1860  
N° 28  
Jean Denis  
enfant naturel

Du vingt quatre avril mil huit cent soixante, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Denis, né hier à trois heures du matin, dans cette commune, fils naturel légitime de Marguerite Denis, sans profession, âgée de trente deux ans, et de père inconnu. La dite Marguerite Denis, a déclaré reconnaître pour son enfant naturel le dit Jean Denis, et vouloir qu'il porte désormais le nom de Denis qui est le sien. Le sexe de l'enfant est reconnu être masculin. Premier témoin Gabriel Petit, âgé de cinquante cinq ans, second témoin, Gabriel Gontier, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le dit Jean Denis, nous avons signé après lecture de l'acte de naissance, ainsi que les témoins et nous le mari de l'enfant qui a déclaré ne savoir si l'acte suit la loi, par moi Lucie Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lucie Durcau  
Gontier

du 29 avril 1860  
N° 24  
Jeanne Olivier

Du vingt neuf avril mil huit cent soixante, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Olivier, née hier à quatre heures du soir, dans cette commune, fille légitime de Jeanne Olivier cultivateur, âgée de vingt trois ans, et de François Petit, âgée de vingt ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Guillaume Moreau, cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Lafont cultivateur, âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune, qui ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Lucie Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lucie Durcau  
Olivier

du 26 avril 1860  
N° 25



Jeanne Robert

du 26 avril 1860  
N° 25  
Jeanne Robert

Du vingt six avril mil huit cent soixante, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Robert, née hier à quatre heures du soir, dans cette commune, fille légitime de Jean Robert cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Fouquet, âgée de vingt trois ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, François Sachate, Propriétaire, âgé de quarante sept ans, second témoin, Pierre Gaubert instituteur, âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi, par moi Lucie Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Sachate Gaubert Durcau

du 29 avril 1860  
N° 26

Jacques Seunin

du 29 avril 1860  
N° 26  
Jacques Seunin

Du vingt neuf avril mil huit cent soixante, à huit heures du matin.  
Acte de naissance de Jacques Seunin, né le vingt six de ce mois à huit heures du matin, dans cette commune, fils légitime de Jean Seunin, tonnelier, âgé de vingt cinq ans, et de Julie Sandes, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Raymond Gerber, Propriétaire, âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean Jacques Allent, âgé de quarante huit ans, cultivateur, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Lucie Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Jacques Seunin Gerber  
Allent



du 10 Mai 1860  
N° 27  
Pierre Jardonnet

De dix, mille mil huit cent soixante, à deux heures du soir, acte de naissance de Pierre Jardonnet, né ce jour, à dix heures du matin, à Plagny, de cette commune, fils légitime d'Armand Jardonnet âgé de trente un ans, Douanier, et de Catherine Descombes, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Jean Dubois, Douanier, âgé de cinquante un ans, Second témoin, Thomas Jardonnet, Douanier, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant et ont signé après lecture constaté suivant la loi, par moi Louis Descombes, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Descombes  
J. Dubois  
T. Jardonnet  
L. Descombes

du 11 Mai 1860  
N° 28  
Marie Lasserre

De onze mille mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de naissance de Marie Lasserre, née ce jour à deux heures du matin, à St. André de Cubzac, fille légitime de Louis Lasserre Marchand, âgé de trente un ans, ex de Thérèse Leydet sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et habitants la ville de Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, François Lachatrie, Propriétaire, âgé de quarante sept ans, Second témoin, Gabriel Fontrieu, âgé de vingt trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant et ont signé après lecture constaté suivant la loi, par moi Louis Descombes, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

F. Lachatrie  
M. Lasserre  
G. Fontrieu  
L. Descombes

du 30 Mai 1860  
N° 29  
Bernard Raymond

De trente mille mil huit cent soixante à neuf heures du matin, acte de naissance de Bernard Raymond, né ce jour à cinq heures du matin, à La Cuvette, dem. cette commune, fils légitime de Bernard Raymond, cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de Anne Marie, âgée de trente six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Raymond Guebler, propri. sans âge de quarante neuf ans, Second témoin, Jean Clotard Labouret, âgé de quarante ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi, par moi Léopold Bellovard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

R. Guebler  
L. Bellovard  
J. Clotard

du 11 Juin 1860  
N° 30  
Thérèse Gillet

De onze mille mil huit cent soixante à trois heures du soir, acte de naissance de Thérèse Gillet, née ce jour à onze heures du matin, dans lebourg, fille légitime de Jean Gillet maron, âgé de trente neuf ans, et de Jeanne Biguerre, âgée de trente trois ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Pierre Estreau, journalier, âgé de quarante deux ans, Second témoin, Pierre Melle, vannier, âgé de quarante ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé.

Constaté suivant la loi, par moi Léopold Bellovard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

P. Estreau  
T. Gillet  
P. Melle  
L. Bellovard

du 27 Juin 1860  
N° 31  
Jeanne Desbordes

De vingt sept mille huit cent soixante  
à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Desbordes,  
née ce jour à huit heures du matin, dans  
le bois, fille légitime de Pierre Desbordes  
le boing, âgé de trente quatre ans, et de  
Jeanne Cluffete, âgé de vingt six ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, François Sabatier propriétaire,  
âgé de quarante sept ans, Second témoin,  
Auguste Meynard cafetier, âgé de quarante  
cinq ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et sans d'écouter  
Compté suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, marié de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat  
Civil.

Desbordes  
Cluffete  
Sabatier  
Meynard  
Bellouard

du 7 juillet 1860  
N° 32  
Marie Briat

De sept mille huit cent soixante  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Briat, née ce  
jour à une heure du soir, au Castro, dans  
cette commune, fille légitime de Bernard Briat  
Carrier, âgé de quarante trois ans, et de  
Marie Perron, âgé de quarante deux ans  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Guimodec, carrier, âgé  
de quarante six ans, Second témoin, Jean Longuet  
carrier, âgé de quarante huit ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et sans d'écouter  
sans signer après lecture, et  
Compté suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, marié de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Bellouard

du 11 juillet 1860  
N° 33



Jean Duissaume

Ch 10  
De onze juillet mil huit cent soixante, à  
neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Duissaume, né  
hier à six heures du matin, au Chauvin, dans  
cette commune, fils légitime de Antoine  
Duissaume cultivateur, âgé de trente trois  
ans, et de Marie Turct, âgé de trente ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Mounier cultivateur,  
âgé de vingt neuf ans, Second témoin, Gabriel  
Barnet cultivateur, âgé de vingt sept ans  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et sans d'écouter  
sans signer, Compté suivant la loi, par  
moi Jean Leopold Bellouard, marié de St.  
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat Civil.

Bellouard

du 16 juillet 1860  
N° 34  
Jean Cabusteau

De seize juillet mil huit cent soixante,  
à huit heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Cabusteau  
né le quatorze de ce mois, à huit heures du  
soir, à Plagne, dans cette commune, fils  
légitime de Joseph Cabusteau marié, âgé  
de trente cinq ans, et de Jeanne Rabot,  
âgé de trente ans, mariés et habitants de  
cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Clotard Sabottier, âgé  
de quarante ans, Gabriel Gortier, deuxième  
témoin, âgé de vingt quatre ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi  
faite par le père de l'enfant, et sans signer  
après lecture.  
Compté suivant la loi, par moi Jean  
Leopold Bellouard, marié de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat  
Civil.

Cabusteau Joseph Clotard Bellouard  
Gortier



du 24 juillet 1860  
N° 39  
Jeanne Guibert

Du vingt quatre juillet mil huit cent  
soixante, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Guibert, née ce  
jour à quatre heures du matin, à Calonne,  
dans cette commune, fille légitime de Guillaume  
Guibert cultivateur, âgé de vingt trois ans, et  
de Jeanne Dégas cultivatrice, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Anquet, cultivateur, âgé  
de cinquante six ans, second témoin, Jean Simon  
cultivateur, âgé de vingt huit ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Commissaire suivant la loi, par moi Jean Scarpel  
Bellouard, marié de St André de Cuzque, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

L. Bellouard

du 27 juillet 1860  
N° 40  
Eugène Estrade

Du vingt sept juillet mil huit cent soixante  
à sept heures du matin.  
Acte de naissance de Eugène Estrade, né  
hier à sept heures du soir, à la Gate, dans  
cette commune, fils légitime de Pierre Estrade  
cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de  
Marie Gasteuil, cultivatrice, âgée de trente  
trois ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Bernard Doris, cultivateur  
âgé de cinquante deux ans, second témoin, Jean  
Guichard cultivateur, âgé de trente cinq ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Commissaire suivant la loi, par moi Jean Scarpel  
Bellouard, marié de St André de Cuzque, faisant  
les fonctions d'officier public de  
l'Etat Civil.

L. Bellouard

du 3 août 1860  
N° 41  
Marie Comarque



Du trois août mil huit cent  
soixante, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Comarque, née  
hier à trois heures du matin, à la Calceye,  
dans cette commune, fille légitime d'Alphonse  
Comarque cultivateur, âgé de vingt sept  
ans, et de Marie Alphonse, cultivatrice  
âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Piouveau cultivateur  
âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean  
France cultivateur, âgé de cinquante ans,  
habitants de cette commune, les uns déclarés  
savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Commissaire suivant la loi, par moi Jean Scarpel  
Bellouard, marié de St André de Cuzque, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Decidé à Paris (6<sup>e</sup>) le  
huit décembre mil neuf cent  
cinquante.  
Le dix huit décembre  
mil neuf cent cinquante.  
op. L. Maître

L. Bellouard

du 9 août 1860  
N° 42  
Rose Bellue

Du neuf août mil huit cent soixante, à  
cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Rose Bellue, née le  
sept de ce mois à six heures du matin, à  
Fonboudan, dans cette commune, fille légitime  
de Guillaume Bellue marié, âgé de cinquante  
quatre ans, et de Anne Siquau, dans profession  
âgée de trente quatre ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Dwy, jardinier, âgé  
de cinquante six ans, second témoin,  
Premier Coues terrassier, âgé de cinquante  
ans, habitants de cette commune, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Commissaire suivant la loi, par moi Jean Scarpel  
Bellouard, marié de St André de Cuzque, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.

Bellue

L. Bellouard

du 22 août 1860  
N° 43  
Marguerite  
Meynard

De vingt deux ans mil huit cent soixante  
à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Marguerite Meynard, née  
hier à neuf heures du matin, à St André de Cubzac  
fille légitime de Bernard Meynard forgeron, âgé  
de vingt huit ans, et de Jeanne Albert, son  
épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Sabourcau tailleur, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin, Antoine  
Girard bottelier, âgé de cinquante ans, habitants  
de cette commune ont déclaré ne savoir signer  
après lecture. Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.

du 31 août 1860  
N° 45



Souley Annau

De trente un ans mil huit cent  
soixante, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Louis Annau, né hier à  
onze heures du matin, à St André de Cubzac, fils  
légitime de Eugène Annau, fabricant de chapeaux  
âgé de vingt quatre ans, et de Marie Meras  
sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire  
âgé de quarante neuf ans, second témoin, Gabriel  
Gentier sabotier, âgé de vingt quatre ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.

Gerbier  
Annau Eugène  
Gentier  
L. Bellouard

du 29 août 1860  
N° 44  
Jean Berteau

De vingt neuf ans mil huit cent soixante,  
à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Berteau, né ce  
jour à neuf heures du matin, au Casta dans  
cette commune, fils légitime de Jean Berteau  
propriétaire, âgé de quarante trois ans, et de  
Jeanne Agape, sans profession, âgée de  
quarante ans, mariés et habitants de cette  
commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Guinodée, Propriétaire  
âgé de quarante six ans, second témoin,  
Arnaud Criva, carrier âgé de quarante  
quatre ans, habitants de cette commune et  
ont déclaré ne savoir signer après lecture.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.

du 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> 1860  
N° 46

François Albert  
Lacroix

De premier septembre mil huit cent soixante,  
à sept heures du matin.  
Acte de naissance de François Albert Lacroix,  
né ce jour à deux heures du matin, à Haguenau dans  
cette commune, fils légitime de Etienne Lacroix  
cordonnier, âgé de trente un ans, et de Suzanne  
Blissoncau, sans profession, âgée de vingt sept  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Piverea, marié âgé de  
vingt huit ans, second témoin, Jean Laforgue  
charpentier, âgé de vingt cinq ans, habitants  
de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer  
après lecture.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Composé suivant la loi, par moi Jean Léopold  
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de St André de Cubzac.

Lacroix  
L. Bellouard

du 7<sup>me</sup> 1860  
n° 47  
Marguerite  
Normandier

F. Jeunin  
L. Bellouard

du huit septembre mil huit cent soixante  
à neuf heures du matin  
acte de naissance de Marguerite Normandier  
née ce jour à deux heures du matin, au château  
dans cette commune, fille légitime de Jean  
Normandier cultivateur, âgé de vingt ans, et  
de Jeanne Simon cultivateuse, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Chamois Petit cultivateur,  
âgé de soixante huit ans, second témoin, Pierre  
Normandier cultivateur, âgé de trente six ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture.  
Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public del. Etas civil

L. Bellouard

du 7<sup>me</sup> 1860  
n° 48  
Jean Escarpit

Jacques  
Nicolas Gontier  
L. Bellouard

du huit septembre mil huit cent soixante  
à quatre heures du soir  
acte de naissance de Jean Escarpit né  
hier à huit heures du matin, dans le bourg,  
fils légitime de Jean Baptiste Escarpit  
marchand, âgé de trente un ans, et de Catherine  
Godrec, sans profession, âgée de dix neuf ans  
mariés et demeurant à Bardoux.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin, François  
Luchat propriétaire, âgé de quarante sept  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public del. Etas civil

du 7<sup>me</sup> 1860  
n° 49  
Jean Gontier

du huit septembre mil huit cent  
soixante, à six heures du soir  
acte de naissance de Jean Gontier, né le  
cinq de ce mois à six heures du soir, à Redon  
dans cette commune, fils légitime de Guillaume  
Gontier, âgé de vingt deux ans, et de Anne  
Arrevel, âgée de vingt deux ans, cultivateurs  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Melchade cultivateur,  
âgé de trente un ans, second témoin, Jacques  
Linnis charbon, âgé de cinquante un ans,  
habitants de cette commune, et ont déclaré ne  
savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont signé.  
Constatié suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public del. Etas civil

Gontier  
L. Bellouard

du 7<sup>me</sup> 1860  
n° 50  
Jean Georges  
Montaut

du vingt sept septembre mil huit cent  
soixante, à une heure du soir  
acte de naissance de Jean Georges Montaut, né le  
ce jour à quatre heures du matin, dans le  
bourg, fils légitime de Jean Marie Montaut  
marchand, âgé de trente ans, et de Martine  
Carli, sans profession, âgée de vingt six ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Clastre sabotier, âgé  
de quarante ans, second témoin, Renaud Rouley  
Thommeien, âgé de trente ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture.  
Constatié suivant la loi, par moi Jean  
Lejeune Bellouard, maire de St. André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public del. Etas civil  
Jean Marie Montaut  
L. Bellouard  
Clastre

du 28<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 57  
Jean Arnaud

Du deux Octobre mil huit cent soixante,  
à huit heures du soir  
acte de naissance de Jean Arnaud, né  
ce jour à huit heures du soir dans le bourg,  
fils légitime de Jacques Arnaud serrurier,  
âge de trente quatre ans, et de Claire  
Appelbaeu, sans profession, âgée de dix sept ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Antoine Nigon cordonnier,  
âge de vingt neuf ans, Second témoin,  
Gabriel Fontrier sabotier, âgé de cinquante  
quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
après lecture par le père de l'enfant, et ont signé  
Constante suivant la loi, par moi Jean  
Leopold Bellouard, Maire de St. André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public  
de l'Etat civil.

Jacques Arnaud Fontrier  
Bellouard

du 4<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 52  
Marguerite  
Bernard

Du quatre Octobre mil huit cent soixante  
à dix heures du matin.  
acte de naissance de Marguerite Bernard  
née hier à dix heures du soir, dans le bourg,  
fille légitime de Jean Bernard tonnelier,  
âge de vingt un an, et de Marie Ceynat,  
sans profession, âgée de vingt quatre ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Ceynat, tourneur, âgé  
de cinquante huit ans, Second témoin, Pierre  
Labatut, sieur de long, âgé de quarant  
deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer  
après lecture. - Constante suivant la loi, par moi  
Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André  
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat civil.

J. Bellouard

du 6<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 53  
Marguerite  
Cornu

Du six Octobre mil huit cent  
soixante, à quatre heures du soir.  
acte de naissance de Marguerite Cornu,  
née hier à huit heures du soir, à la Haussac  
dans cette commune, fille légitime de Jean  
Cornu, âgé de quarant cinq ans,  
et de Marguerite Hottin, sans profession,  
âgée de quarant trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire  
âgé de quarant neuf ans, Second témoin,  
François Achatic propriétaire, âgé de  
quarant sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture.  
Constante suivant la loi, par moi Jean  
Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil.

Jachard  
Cornu  
Bellouard

du 17<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 54  
François  
Duboudec

Du dix sept Octobre mil huit cent soixante  
à neuf heures du matin.  
acte de naissance de François Duboudec  
né le quatorze de ce mois à trois heures du  
soir à Port Neuf, dans cette commune, fils  
légitime de Pierre Duboudec marié, âgé de  
trente un ans, et de Jeanne Bernon, sans  
profession, âgée de vingt trois ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Pivouchon, musicien, âgé de  
trente quatre ans, Second témoin, Bernard  
Pessède marié, âgé de trente ans, habitants de  
cette commune. Sur la réquisition et présentation  
à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture, déclaré ne savoir signer.  
Constante suivant la loi, par moi Jean  
Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat  
civil.

J. Bellouard

du 23 8<sup>bre</sup> 1860  
n° 55

François  
Roual Sarché  
Acte de naissance de François Roual Sarché

Acte de naissance de François Roual Sarché

du 23 8<sup>bre</sup> 1860  
n° 56

Paul Pégizat  
Acte de naissance de Jacques Paul Pégizat

Acte de naissance de Jacques Paul Pégizat

Acte de naissance de Jacques Paul Pégizat

Acte de naissance de Jacques Paul Pégizat

Acte de naissance de Jacques Paul Pégizat

Du vingt trois Octobre mil huit cent  
soixante, à neuf heures du matin  
Acte de naissance de François Roual  
Sarché né hier soir à six heures, dans le  
bourg, fils légitime de Guillaume Sarché  
Pruy, fils légitime de Guillaume Sarché  
Pruy, âgé de trente ans, et de Thérèse  
Toa Lamsale, sans profession, âgée de vingt  
sept ans, mariés et habitants de cette commune  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Sachatre propriétaire  
âgé de quarante sept ans, second témoin  
Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt quatre  
ans, habitants de cette commune  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comptant suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

du 27 8<sup>bre</sup> 1860  
n° 57  
Jean Farge

Acte de naissance de Jean Farge né hier  
à cinq heures du soir, à Piedon, sans cette  
commune, fils légitime de François Farge  
cultivateur, âgé de trente trois ans, et de  
Nabelle Bessède, âgée de trente un an,  
mariés et habitants de cette commune  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Jacques Landis, charrier  
âgé de cinquante un ans, Pierre Mulhade  
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, second  
témoin, habitants de cette commune  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir  
signer après lecture  
Comptant suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil  
approuvé un mot voyant

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

Du dix novembre mil huit cent soixante,  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Fernand Genoul,  
né le quatre de ce mois à cinq heures du  
matin, dans le bourg, fils légitime de  
François Genoul Placier, âgé de trente  
neuf ans de Jeanne Métayer, sans profession,  
âgée de trente quatre ans, mariés et  
habitants de cette commune  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire  
âgé de quarante neuf ans, second témoin  
Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt quatre  
ans, habitants de cette commune  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comptant suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard

J. Bellouard



du 7<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 59  
Julienne  
Vernicaud

Du sept novembre mil huit cent soixante à  
cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Julienne Vernicaud,  
née hier à cinq heures du matin, à Fontvieux  
dans cette commune, fille légitime de Jacques  
Vernicaud tannier, âgé de vingt deux ans,  
et de Jeanne Landis, sans profession, âgée de  
vingt trois ans, mariés et habitants de cette  
Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Argonnet sabotier, âgé de  
quarante ans, second témoin, Arnaud Bellue  
maçon, âgé de quarante sept ans, habitants de  
cette commune, et ont déclaré ne savoir signer  
après lecture.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite par  
le père de l'enfant, les a signés,  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellouard, Maire de Fontvieux et Subrogé  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.  
Jacques Vernicaud  
Arnaud Bellue

du 9<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 60  
Jean Eschier

Du neuf novembre mil huit cent soixante  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Eschier, né hier à  
sept heures du matin, dans le bourg, fils légitime  
de Jean Marie Eschier, marchand, âgé de trente  
sept ans, et de Marie Haudon, sans profession,  
âgée de vingt huit ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Francois Sachatré propriétaire, âgé  
de quarante sept ans, second témoin, Garmain Gabard  
Journier, âgé de quarante quatre ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Jean Lejeune  
Bellouard, Maire de Fontvieux et Subrogé  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat Civil.  
Francois Sachatré  
Garmain Gabard  
Jean Lejeune Bellouard

du 13<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 61  
Marie Maunon

Du treize novembre mil huit cent  
soixante, à cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Maunon, née  
ce jour à onze heures du matin, à Montabard,  
dans cette commune, fille légitime de Pierre  
Maunon, âgé de trente ans, et de Jeanne  
Almoud, âgée de vingt neuf ans, cultivateurs,  
mariés et habitants de cette Commune.

Decédé le  
vingt février mil  
neuf cent quarante  
neuf à Fontvieux  
de Culzac.  
Le vingt et un  
février mil neuf  
cent quarante un  
à Fontvieux  
de la Maie  
de Dupuis

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean mouche menuisier, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin, Etienne  
Vraud journalier, âgé de trente huit ans,  
habitants de cette commune, et ont  
sur la réquisition et présentation, à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne  
savoir signer après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune  
Bellouard, Maire de Fontvieux et Subrogé  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat Civil.  
Jean Lejeune Bellouard

du 23<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 62  
Jean Bonin

Du vingt trois novembre mil huit cent  
soixante, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Bonin, né le vingt  
un de ce mois, à midi, dans le bourg, fils  
légitime de Jean Bonin, âgé de vingt six  
ans, et de Marguerite Payebulet, âgée de  
vingt quatre ans, cultivateurs, mariés et  
habitants de cette commune.

Les cent quatre  
vingt un jours  
mil neuf cent quatre  
vingt un sur la réquisition  
de cette commune  
Jean Bonin, tout le  
mariage est constaté  
à Fontvieux, a constaté  
mariés, et ont signé  
après lecture.  
fait par moi, officier  
d'Etat Civil en pré  
sant un garçon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Félix Raboulet, cultivateur,  
second témoin, André  
Allam, cultivateur, âgé de quarante neuf  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation, à nous  
faite par le père de l'enfant, et ont, après  
lecture déclaré ne savoir signer.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean  
Lejeune Bellouard, Maire de Fontvieux et  
Subrogé, faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat Civil.  
Jean Lejeune Bellouard

du 23 g<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 63  
Petronille  
DORIS

Du vingt trois novembre mil huit cent  
soixante, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Petronille Doris,  
née hier à neuf heures du matin, dans le  
Bourg, fille légitime de Guillaume Doris  
bouvier, âgé de vingt six ans, et de Marie  
Paulae, sans profession, âgée de vingt trois  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Fontier Sabotier, âgé  
de cinquante cinq ans, second témoin, François  
Lachatre propriétaire, âgé de quarante sept  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de  
l'Etat civil.

J. Leopold Bellouard  
G. Fontier  
F. Lachatre

du 26 g<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 64  
Pierre Hostin

Du vingt six novembre mil huit cent  
soixante à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Pierre Hostin, né  
hier à une heure du soir, à Touboudeau, dans  
cette commune, fils légitime de Jean Hostin  
moulin, âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne  
Lévier, sans profession, âgée de vingt quatre ans,  
mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Portau cultivateur, âgé  
de trente huit ans, second témoin, François Collet  
témoin, âgé de cinquante deux ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont après lecture, déclaré ne  
constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Leopold Bellouard

du 8 d<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 65  
Chérie  
Benoit

t. sans profession  
f. mariés et

Du huit Décembre mil huit cent  
soixante, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Chérie Benoit, née le  
cinq de ce mois à une heure du matin, dans  
le Bourg, fille légitime de Antoine Benoit  
sieur de long, âgé de vingt cinq ans, et de  
Marie Vidud, âgée de vingt cinq ans, habi-  
tants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Clouon pastellier, âgé de  
trente sept ans, second témoin, Pierre Lachatre  
sieur de long, âgé de quarante quatre ans,  
habitants de cette commune, et ont déclaré  
ne savoir signer après lecture.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et a signé.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

P. Benoit  
P. Clouon  
P. Lachatre

du 12 d<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 66  
Jacques  
Chevalier

Du douze Décembre mil huit cent  
soixante à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jacques Chevalier, né  
ce jour à huit heures du matin, dans le Bourg,  
fils légitime de Clair Chevalier tissier,  
âgé de vingt cinq ans, et de Marie Vilmat,  
sans profession, âgée de trente six ans, mariés  
et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lachatre propriétaire, âgé  
de quarante sept ans, second témoin, Antoine Benoit  
sieur de long, âgé de vingt cinq ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant et ont signé après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Chevalier  
F. Lachatre  
A. Benoit

du 17<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 67  
Marie Faure

De dix sept Décembre mil huit cent  
soixante, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Faure, née  
hier à deux heures du soir, à la Grande Lande,  
dans cette commune, fille légitime d'Etienne  
Faure, marié, âgé de vingt cinq ans, et  
de femme Distoudeau, âgée de vingt huit ans,  
sans profession, mariés et habitants de cette  
commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Joseph Dierand cultivateur  
âgé de quarante cinq ans, second témoin, Jacques  
Landé charon, âgé de cinquante un ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne  
savoir signer après lecture  
Constater suivant la loi, par moi Jean Lepeole  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.  
apposé un mot royal

L. Bellouard

du 24<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 68  
Marie Dégat

De vingt quatre Décembre mil huit cent  
soixante, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Dégat, née  
hier à huit heures du matin, à Baylot, dans  
cette commune, fille légitime de Pierre  
Dégat cultivateur, âgé de trente trois  
ans, et de Marguerite Reillier, sans profession,  
âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Sicot, cultivateur, âgé  
de soixante six ans, second témoin, Pierre  
Lugouet, cultivateur, âgé de quarante ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont après lecture, déclaré ne  
savoir signer.  
Constater suivant la loi par moi Jean Lepeole  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

du 24<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 69  
Jean Batard

De vingt quatre Décembre mil huit cent  
soixante, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Batard, né ce  
jour à onze heures du matin, au Puy Jean  
cette commune, fils légitime de Jean Batard  
cultivateur, âgé de trente six ans, et de  
Rose Bonin, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Guinodou cultivateur,  
âgé de quarante deux ans, second témoin,  
Jean Potté cultivateur, âgé de quarante deux  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, et ont déclaré savoir  
signer après lecture.  
Constater suivant la loi, par moi Jean Lepeole  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.  
apposé deux mots royaux

L. Bellouard

du 27<sup>bre</sup> 1860  
N<sup>o</sup> 70  
Pierre Sicot

De vingt sept Décembre mil huit cent soixante,  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Pierre Sicot, né le vingt  
quatre de ce mois, à quatre heures du matin, dans  
lebourg, fils légitime de Pierre Sicot peigneur  
âgé de trente deux ans, et de Anne  
Germeau, sans profession, âgée de vingt six  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Mercadey aubergiste,  
âgé de cinquante six ans, second témoin,  
Pierre platier, âgé de trente six ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer  
après lecture.  
Constater suivant la loi, par moi Jean Lepeole  
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

Le présent Registre contenant  
 soixante dix actes de naissances a  
 été clos et arrêté par nous, Jean  
 Lejeune Bellouard, Maire de la  
 Commune de Saint André de  
 Cubzac, le trente-un Décembre  
 mil huit cent soixante, au soir.

J. Maire  
 L. Bellouard

Table des actes de Naissance Ch. 20

Noms et prénoms des nouveaux-nés	date des actes
<b>A</b>	
Arnaud Louis	le 31 aout 1860
Arnaud Jean	2 8 <sup>bre</sup>
<b>B</b>	
Bataud Jean	12 Janvier
Boussinet Elixie	9 Mars
Bellue Rose	9 aout
Berteaud Jean	29 idem
Bernard Marguerite	4 8 <sup>bre</sup>
Béziat Jacques Paul	23 id.
Bonin Jean	23 9 <sup>bre</sup>
Benoit Elixie	8 2 <sup>e</sup>
Bataud Jean	24 id.
<b>C</b>	
Colardeau Marie	11 Janvier
Collou Jean	1 <sup>er</sup> Février
Comarque Marie	3 aout

Cornu Marguerite 6 8<sup>bre</sup>  
Chevalier Jacques 12 20<sup>bre</sup>

D.

Desbordes Louis 1<sup>er</sup> Mars  
Dumantion Pierre Elly 6 id  
Doris Jean 24 avril  
Desbordes Jeanne 27 Juin  
Dussaume Jean 11 Juillet  
Dubouviere Francis 17 9<sup>bre</sup>  
Doris Petronille 23 9<sup>bre</sup>  
Dégas Marie 24 20<sup>bre</sup>

E.

Estive Jeanne 7 Février  
Estive Joseph 19 Juillet  
Estrade Armand 27 id  
Escarpit Jean 8 7<sup>bre</sup>

F.

Fauré Raymond 22 Février  
Forestier Jean 21 avril  
Farge Jean 27 Octobre  
Fauré Marie 17 20<sup>bre</sup>

G.

Guichard Marie 19 avril  
Gillet Thérèse 11 Juin  
Guibert Jeanne 24 Juillet  
Gontier Jean 8 7<sup>bre</sup>  
Genciel Jean Fernand 6 9<sup>bre</sup>

H.

Horry Ferdinand Adolphe 18 Juillet  
Hostin Jean 19 idem  
Hostin Pierre 26 9<sup>bre</sup>

I.

Jardonnez Pierre 10 Mai

L.

Lassere Marie 11 Mai  
Lacroix Francis Albert 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup>  
Larche Francis Raoul 23 8<sup>bre</sup>

M.

Merlet Francis 8 Janvier  
Mazaubert Marie 15 Février  
Maillet Jeanne 28 id  
Mougnneau Jeanne 1<sup>er</sup> Mars

Meynard Jeanne le 18 juillet  
Meynard Marguerite 22 août  
Montaut Jean Georges 27 7<sup>sup</sup>  
Mouzon Marie 13 9<sup>sup</sup>

N.

Normandin Marguerite 6 7<sup>sup</sup>

O.

Ollier Théophile 5 Mars

Olivier Jeanne 25 avril

P.

Plantey Jeanne 29 Février

Peneau Françoise 1 Mars

R.

Rousseau Jeanne 31 Janvier

Rigolle Jean 9 Février

Rigole Charles 12 Mars

Robert Jeanne 26 avril

Raymond Bernard 30 Mai

S.

Souquet Anne 29 Janvier

Teurin Jacques 29 avril

Sicot Pierre le 27 <sup>22</sup> ~~20~~ <sup>22</sup> ~~20~~

T.

Triaux Marie le 7 Juillet

Tubisteau Jean 15 14<sup>sup</sup>

Thière Jean 9 9<sup>sup</sup>

V.

Verdon Marie 1 Février

Verniaud Julienne 7 9<sup>sup</sup>

Clos et arrêté la présente Table  
conforme aux Actes de Naissance,  
par nous Maire de Saint André de  
Cubzac, soussigné.

L. Marie

L. Pelletier